



Depuis/Since 1962 ...

*Le CAFRAD rénové au service de la transformation globale, digitale, intelligente et
durable des administrations publiques et privées africaines.*

Rapport des séances de travail entre la Présidente du Conseil d'Administration et le Directeur général du CAFRAD au titre de l'année 2024-2025, première année du mandat

Introduction

Au titre de la première année de son mandat, le Directeur général a été reçu en audience deux (2) fois, a eu une séance de travail avec les collaborateurs de la Présidente et a eu la visite de la Présidente au siège du CAFRAD lors de la conférence diplomatique panafricaine, le 15 mai 2025.

1. La visite de la Présidente du Conseil d'Administration au siège du CAFRAD

Dans le cadre de l'exécution du Programme : Mieux représenter l'Afrique, le Directeur général du CAFRAD a organisé une conférence diplomatique panafricaine en vue du renforcement des capacités du Groupe des Ambassadeurs africains au Maroc (GAAM) sous le Thème : « Développer la diplomatie d'influence pour construire une Afrique représentant une force dynamique sur la scène internationale. » Cette conférence s'est tenue le 15 mai 2025 au siège du CAFRAD entre 17 heures et 17 heures.

Madame la Professeure **Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI**, Ministre Déléguée auprès du Chef du Gouvernement Chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, Présidente du Conseil d'Administration du CAFRAD a été l'invitée d'honneur et a assuré la présidence des travaux.

Le Directeur général a surtout adressé sa plus haute distinction à Madame la Ministre, Présidente du Conseil d'Administration, pour avoir rehaussé l'éclat de la conférence par sa présence et son assiduité. Le CAFRAD a bien été honoré. Il a appelé les Ambassadeurs et les partenaires présents à utiliser leurs différentes tribunes pour promouvoir la visibilité du CAFRAD auprès de l'ensemble des États africains, en soulignant que les efforts conjoints ne manqueront pas de produire des résultats tangibles au bénéfice du continent.

2. Les audiences accordées par la Présidente du Conseil d'Administration au Directeur général

À la demande du Directeur général, il a été reçu deux (2) fois par la Présidente du Conseil d'Administration du CAFRAD.

2.1. L'audience lors du *GITEX Africa* 2025 à Marrakech

À l'invitation de la Présidente du Conseil d'administration du CAFRAD, le Directeur général, accompagné de deux (2) de ses collaborateurs, a pris part à *GITEX Africa* du 14 au 16 avril 2025, à Marrakech (Maroc). En marge des événements, le Directeur général a été reçu en audience par la Présidente du Conseil d'Administration. Il a été question entre les deux personnalités d'échanger sur les défis du CAFRAD et ses perspectives. A l'issue de l'audience, Madame la Présidente du Conseil d'Administration a exprimé sa satisfaction des retours positifs sur les efforts déployés et la nouvelle dynamique du CAFRAD et a promis de rendre une visite de courtoisie au Directeur général du CAFRAD au siège de l'Organisation.

2.2. Rapport de la rencontre entre les collaborateurs de la Présidente du Conseil d'Administration et le nouveau Directeur général du CAFRAD

La Présidente du Conseil d'Administration, la Pr. Amal El Fallah SEGHROUCHNI, et le nouveau Directeur général du CAFRAD, Dr. Coffi Dieudonné ASSOVI, ont tenu le mardi 24 décembre 2024 à partir de 14 heures, une séance de travail d'une heure au sein du Ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration.

Après les civilités d'usage et une rencontre tête-à-tête, les deux personnalités ont échangé sur les travaux préparatoires de la session extraordinaire du Conseil d'Administration annoncée le 9 juillet 2024 à l'issue de la 59^{ème} session ordinaire de l'organe suprême de l'Organisation intergouvernementale panafricaine.

1. Les présentations du Directeur général du CAFRAD

Les présentations du Directeur général portent sur :

- les problèmes et les défis du CAFRAD et des administrations publiques africaines ;
- la feuille de route, la vision et les programmes d'activités du CAFRAD ;
- le projet de budget 2024-2025.

2. Les orientations de la Présidente du Conseil d'Administration du CAFRAD

Au terme des présentations du Directeur général du CAFRAD entrecoupées de questions-réponses, en appréciant l'ambition affichée, et prenant note de l'immensité des défis à relever par le nouveau Directeur général, la Présidente du Conseil d'Administration du CAFRAD a donné des orientations très claires aussi bien sur le contenu des programmes que sur les sources de financement des activités du CAFRAD. Il s'agit de :

- reconstruire un autre CAFRAD avec les pays qui veulent et désirent réellement en être membres. Cette volonté doit se manifester par le paiement régulier des contributions financières dues au budget du CAFRAD ;
- stabiliser et moderniser la structure organisationnelle du CAFRAD ;
- travailler avec les Etats membres qui sont disposés à payer régulièrement leurs contributions financières ;
- revoir les ambitions programmatiques à la baisse en tenant compte des ressources disponibles et du nombre de pays membres effectivement engagés et disposés à payer les contributions financières ;
- mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources humaines et des talents (en cours d'élaboration avec des fiches de description des postes à pourvoir) ;
- mobiliser le réseau d'enseignants-chercheurs, experts et consultants réputés au profit du CAFRAD ;
- concentrer les programmes d'activités prioritairement sur la digitalisation, les transformations numériques, l'intelligence artificielle et la transition écologique/énergétique qui constituent des secteurs qui préoccupent le monde et l'Afrique et déterminant l'avenir de l'humanité ;
- vendre la marque CAFRAD aux cabinets, entreprises, écoles ou centres de formation, de recherche et de consulting ;
- diversifier les partenariats stratégiques en l'étendant au Japon, à la Fédération de Russie, aux pays de Moyen-Orient ou aux pays du Golfe sans oublier la Chine, la Chine étant très offensive en Afrique ;
- renouer le contact avec l'UNESCO, pôle Afrique et CIA, les contacts de deux représentants seront communiqués au Directeur général par la Présidente du CA ;
- mettre en œuvre une stratégie de recouvrement des contributions financières des Etats membres ;
- mener des activités à haute valeur ajoutée pour les Etats membres ;
- démontrer l'intérêt pour les Etats à demeurer membres du CAFRAD ;
- remobiliser certains pays comme le Kenya et tous les pays de l'Afrique de l'est ;
- subordonner la prise en charge financière de la participation d'un Etat membre par le Gouvernement du Maroc ou le CAFRAD au paiement de sa contribution financière au budget du CAFRAD ;
- développer des partenariats avec les ENA ou instituts de formation administrative, diplomatique, de management et de gouvernance ;
- relancer le partenariat existant entre l'ENSA du Maroc et le CAFRAD ;
- établir de solides partenariats avec les universités de renommée internationale en commençant par celles marocaines...

À l'issue des échanges, la Présidente du CA et le Directeur général ont convenu de convoquer la session extraordinaire en février ; laissant le mois de janvier 2025 au Directeur général de réfléchir à la nouvelle stratégie offensive de remobilisation des Etats membres au tour des programmes d'activités prioritaires du CAFRAD.

Le Directeur général tient à adresser à la Présidente du CA sa profonde gratitude pour sa disponibilité, son engagement, son sens d'écoute et ses contributions à l'amélioration de la feuille de route du CAFRAD.

Rabat, le 24 décembre 2024

Dr. Coffi Dieudonné ASSOVI
Directeur général du CAFRAD

3. Rapport de la séance de travail du Directeur général du CAFRAD au Ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration

La délégation du CAFRAD conduite par le Directeur général reçu en audience par le ministère de la transition numérique et de la réforme de l'administration du Royaume du Maroc

La délégation du CAFRAD a été reçue en audience le lundi 28 octobre 2024 par le ministère de la transition numérique et de la réforme de l'administration du Royaume du Maroc. La réunion de travail a été présidée par le Directeur général du CAFRAD, Dr. Coffi Dieudonné ASSOVI, ainsi que la Secrétaire Générale du ministère de la transition numérique et de la réforme de l'Administration du Royaume, Sarah El Amrani.

Dans un premier temps, le Directeur général du CAFRAD a tenu à adresser ses remerciements à Madame la Ministre sortante pour son soutien infaillible, et ses félicitations à Mme la nouvelle Ministre Mme Amal FALLAH SERGHOUCHNI pour son nouveau poste. Par la suite, le Directeur général a réitéré sa disponibilité à rencontrer la nouvelle ministre dans une audience où il présentera sa nouvelle vision du CAFRAD au service de la transformation globale, digitale et intelligente des administrations publiques et privées africaines.

Le Directeur général a ensuite proposé d'arrêter un créneau pour les prochaines activités du CAFRAD en concertation avec Mme la Présidente, notamment la session extraordinaire du conseil d'administration où la nouvelle stratégie ainsi que le plan budgétaire seront présentés et adoptés, ainsi que la table ronde des partenaires et le colloque des 60 ans du CAFRAD. La table ronde des partenaires est une opportunité de remobiliser les anciens partenaires du CAFRAD afin de les sensibiliser à la nouvelle vision du CAFRAD.

Madame la Secrétaire Général a proposé d'affiner les activités proposées pour les présenter par la suite à Mme la Présidente en marge de l'audience qui sera organisée très prochainement entre le Directeur général du CAFRAD et la Présidente du Conseil d'Administration. Cette audience sera également l'occasion de présenter la feuille de route ainsi que le rapport de prise de fonction du Directeur général.

En outre, le Directeur général a fait part de quelques-unes de ses observations déduites depuis sa prise de fonction, telles que l'impérativité de procéder à la réforme des textes fondamentaux du CAFRAD, en y intégrant les décisions adoptées lors des conseils d'administration, ou encore l'adoption d'un organigramme réformé. L'importance est d'adapter le CAFRAD au niveau

juridique, stratégique, et managérial aux enjeux actuels au niveau continental et international. La nouvelle vision du Directeur général s'inscrit dans la réforme structurelle pour faire face à la concurrence et aux nouvelles exigences en termes de formation certifiantes et diplômantes, de recherches et de documentation dans le domaine de la transformation et l'innovation de l'administration publique.

Le DG/CAFRAD